

VILLE
DE BAUME LES DAMES**DOUBS**

Nombre de membres

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Votants : 28
- Ayant donné procuration : 5
- Absents : 1

Date de convocation

03/07/2026

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 09 juillet 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le NEUF JUILLET à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire.

Étaient présents (23) :

Jean-Claude ALAMPI, Christian BASSENNE, Jennifer BAUDIN, Maud BEAUQUIER, Julien BOILLLOT, Emilie CORDIER, Isabelle DELARUE, Marie-Christine DURAI, Sébastien FERNIOT, Lucie GIRARDOT, Emilie GOGAND, Christelle LAMBERT, Christian LANIER, Camille LIARD, Bruno LIGIER, Arnaud MARTHEY, Youness OUFELLA, Maïwenn TASCHER, Laure THIEBAUT, Karl TOURNIER GRUX, Jérémy TRESSE, Thomas VIGREUX et Jean-Marc VUILLEMIN.

Procurations données (5) :

Francine COUDON donne pouvoir à Jean-Marc VUILLEMIN
Andrée Claude DAL MOLIN donne pouvoir à Lucie GIRARDOT
Bruno DEBRIE donne pouvoir à Marie-Christine DURAI
Sylviane MARBOEUF donne pouvoir à Thomas VIGREUX
Dominique MISCHI donne pouvoir à Laure THIEBAUT

Absents (1) :

Aurélien RACLE

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Marie-Christine DURAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n°F013-2026**Objet : Avenant n°2 relatif au marché de travaux de voirie – programme 2024/2025/2026**

La ville de Baume les Dames a signé en date du 03/06/2024 un marché de travaux « programme de voirie 2024/2025/2026 » avec l'entreprise STPI ROUTE SAS

Le présent avenant n°2 a pour objet la mise à jour du bordereau des prix unitaires par l'introduction de prix nouveaux suite à des adaptations de chantier.

Les articles ajoutés au bordereau de prix unitaire sont les suivants :

	Intitulé	Montant € HT
PN07	Reprofilage manuel sur trottoir Le m²	12.00€
PN08	Bordurettes P1 béton Le ml	36.00€
PN09	Bordures coulées type T2 Le ml	37.00€
PN10	Déplacement de grille existante L'unité	1 190.00€
PN11	Déplacement de massif de candélabre y compris gaine TPC Ø90 L'unité	1 290.00€
PN12	Enrobé 0/6, application manuelle Le m²	28.50€
PN13	Plus-value pour enduit manuel Le m²	9.00€
PN14	Reprise de bordures et caniveaux existants sur 3 zones de 1 ml comprenant : Découpe soignée du revêtement Dépose avec soin de bordures et caniveaux Préparation avant repose Repose de bordures et caniveaux existants Réfection de part et d'autre des bordures et caniveaux Forfait	2 980.00€

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

ID : 025-212500474-20260709-F013_2026-DE



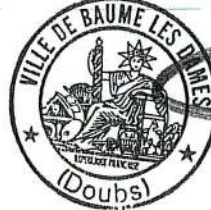
Il est proposé au Conseil municipal de suivre l'avis de la commission MAPA du 29 juin 2026 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Vote du Conseil :

Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine DURAI

Le Maire,
Arnaud MARTHEY





Baume les Dames

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 025-212500474-20260709-F013_2026-DE



AVENANT N°2

ENTRE LE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE BAUME LES DAMES
3 PLACE DE LA REPUBLIQUE
25110 BAUME LES DAMES

ET L'ENTREPRISE : **STPI ROUTE SAS**

AYANT SON SIEGE SOCIAL : Rue des Mineurs BP 21
70 250 RONCHAMP

OBJET DU MARCHE : PROGRAMME DE VOIRIE 2024 / 2025 / 2026

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

La Ville a signé en date du 03/06/2024 un marché relatif aux travaux d'entretien de voirie avec la société STPI. Un premier avenant du 14/11/2024 portait sur 6 prix nouveaux.

Le présent avenant n°2 a pour objet la mise à jour du bordereau des prix unitaires par l'introduction de prix nouveaux suite à des adaptations de chantier.

- Les articles ajoutés au bordereau de prix unitaire sont les suivants :

N°	Intitulé	Montant € HT
PN07	Reprofilage manuel sur trottoir Le m²	12.00
PN08	Bordurettes P1 béton Le ml	36.00
PN09	Bordures coulées type T2 Le ml	37.00
PN10	Déplacement de grille existante L'unité	1 190.00
PN11	Déplacement de massif de candélabre y compris gaine TPC Ø90 L'unité	1 290.00
PN12	Enrobé 0/6, application manuelle Le m²	28.50
PN13	Plus-value pour enduit manuel Le m²	9.00
PN14	Reprise de bordures et caniveaux existants sur 3 zones de 1 ml comprenant : Découpe soignée du revêtement Dépose avec soin de bordures et caniveaux Préparation avant repose Repose de bordures et caniveaux existants Réfection de part et d'autre des bordures et caniveaux Forfait	2 980.00

ARTICLE 2 : CONFORMITE AUX CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires à celles contenues dans le présent avenant lesquelles prévalent en cas de différend.

Fait à Baume les Dames le xx/xx/2026

MAITRE D'OUVRAGE	ENTREPRENEUR
Le Maire, Arnaud Marthey	